

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

03

SOCIAL

01

TRANSPORT

03

ADMINISTRATION

20

RURAL

06

ENERGIE

02

NON DEFINIS

01

N° 2641

12 Septembre 2022

12 September 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)

Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

# DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #   

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce  
Service et recevez  
au quotidien, dans  
votre boîte mail, un  
JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce  
Service et obtenez  
votre CNE en  
ligne par paiement  
Mobile Money.

## Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....  
N° Carte Contribuable(\*) : .....  
N ° Registre de Commerce(\*) : .....  
Statut Juridique(\*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA  
Type Entreprise(\*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE  
Capital (chiffres en FCFA): .....

## Localisation

Pays : ..... Ville : .....  
Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....  
Tél. (\*) : ..... Fax : .....  
E-mail(\*) : .....  
Site web : .....

## Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐  
Exercice(\*) : .....  
Référence(\*) : .....  
Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....  
Objet(\*) : .....  
Montant(en chiffres) (\*) : .....  
Date Signature(\*) : .....

## Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)  
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale  
N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....  
Date de Versement(\*) : .....

## Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non  
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.

(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

|   |                      |                                                                                                                                                                                                                                                   |
|---|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Reference            | <a href="#">ADDITIF N° 5</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                 |
|   | Titre/objet          | ADDITIF N° 5 /A/PREF-MI/CDPM/2022A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET D'AMENAGEMENTS EXTERIEUR DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA L DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE |
|   | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                                                               |
|   | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                               |

|   |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|---|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2 | Reference            | <a href="#">N° 10 /C/C/MBA/SG/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|   | Titre/objet          | COMMUNIQUE N° 10 /C/C/MBA/SG/CIPM/2022DU 12 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESN°04/AONO/C-MBNA/CIPM/2022 DU 10 MARS EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1: TCHAMONGO, VOUNDOU, BIATANGANA, ENDIGUILI II, NGOKE I. LOT 2: BANTA, BADISSA, MBANGASSINA CHEFFERIE, BOURA I, TEATE, ENANGANA NORD. |
|   | Nature de prestation | Autres Infrastructures                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|   | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

|   |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3 | Reference            | <a href="#">005/A/CAD4/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|   | Titre/objet          | ADDITIF N°005/A/CAD4/CIPM/2022 DE L'APPEL. D'OFFRES N°004/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE MATERNELLE DE SODIKO-VILLAGE-BONABERI-DOUALA.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IV, AUTORITE CONTRACTANTE, INFORME LE PRESTATAIRE DE L'APPEL D'OFFRES SUS-RAPPELE DE LA MODIFICATION CI-APRES : |
|   | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|   | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

|   |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4 | Reference            | <a href="#">ADDITIF N°002</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|   | Titre/objet          | ADDITIF N°002/AONO020/CAY5/SG/SMP/2022 DU 12/09/2022RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°019/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 02/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH AU QUARTIER NGOUSSO APRES LE CIMETIERE (DERRIERE LA STATION-SERVICE PETROLEX) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V. |
|   | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|   | Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

|   |                      |                                                                                                                                                   |
|---|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 5 | Reference            | <a href="#">007/AONO/CEN/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                       |
|   | Titre/objet          | AVIS D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 09SEPTEMBRE 2022,RELATIF A LA FOURNITURE DES REACTIFS ET TESTS DE DIAGNOSTIC RAPIDE A LA CENAME |
|   | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                       |
|   | Date de cloture      | 12-09-2022                                                                                                                                        |

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**6**

**Reference** [ADDITIF 1 N° 207/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/NRT/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF 1 N° 207/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/NRT/2022 DU 09 SEPTEMBRE 2022 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 079/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 03/08/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME ANNUEL 2022. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022.

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** N/A

**7**

**Reference** [010/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION MUNICIPALE N° 010/DM/CAEDIIÈME/SG/SAPM/2022 DÉCLARANT INFRUCTUEUX POUR LES TRAVAUX LE MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALPHABÉTISATION FONCTIONNELLE À EKITE IV DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCES N°004/AONO/CAEDII/SG/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**8**

**Reference** [N°125/DP/J09/SAEF](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION PREFECTORALE N°125/DP/J09/SAEFPORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDEN°011/LC/P-AKGA/CDPM-NM/2020 PASSÉE AVEC LES ETS ZOE AND FAITH, B.P : 00 YAOUNDE, TÉL : 690265796, POUR LA RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DU CENTRE DES MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP/AKGA), DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**9**

**Reference** [N°017/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUÉ N°017/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTN° 016/AONO/CIPM-C-MG/2022 DU 04/07/2022 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE L'AXE NGOULTANG -MEBOLASSI-EMVONG DANS LA COMMUNE DE MENGANG DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**10**

**Reference** [N°022/C/J09/SAEF](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°022/C/J09/SAEF PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDEN°011/LC/P-AKGA/CDPM-NM/2020 PASSÉE AVEC LES ETS ZOE AND FAITH, B.P : 00 YAOUNDE, TÉL : 690265796, POUR LA RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DU CENTRE DES MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP/AKGA), DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**11**

**Reference** [N°124/DP/J09/SAEF](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION PREFECTORALE N°124/DP/J09/SAEF PORTANT RETRAIT DE LA DECISION N°02/DP/J09/SAEF

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

12

|                      |                                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">N°1025/C/CUY/CT1/YCV</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                  |
| Titre/objet          | COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N°003/AMI/C2D/YCV/2022 DU 05 AVRIL 2022 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROGRAMME C2D YAOUNDE CŒUR DE VILLE |
| Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles                                                                                                                                                                                    |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                        |

13

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">013/DM/CAEDIIème/SG/SAPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Titre/objet          | DECISION MUNICIPALE N° 013/DM/CAEDIIÈME/SG/SAPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'EQUIPEMENT DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE MALIMBA FARM, MALIMBA GARE ET MALIMBA URBAIN DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA HEM., DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL N°001/DC/CAEDIIÈME/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 |
| Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

14

|                      |                                                                                    |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">N°017/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022</a> <a href="#">Lire</a>               |
| Titre/objet          | DÉCISION N°017/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE |
| Nature de prestation | Autres Infrastructures                                                             |
| Date de cloture      | N/A                                                                                |

15

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">N°021/C/J09/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Titre/objet          | COMMUNIQUE N°021/C/J09/SAEF PORTANT RETRAIT DE LA DÉCISION N°02/DP/J09/SAEF, ATTRIBUANT AUX ETS ALVINE COMPAGNY, LE MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2022 DU 18 FÉVRIER 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE LA ROUTE AKONOLINGA-NANGA EBOKO ET BRETELLES DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, LOT 1 ; |
| Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

16

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">012/C/CAEDIIème/SG/SAPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Titre/objet          | COMMUNIQUE N° 012/C/CAEDIIÈME/SG/SAPM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAED II/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE MALIMBA FARM, MALIMBA URBAIN, MALIMBA GARE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. |
| Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

17

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">1418/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/NRT/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Titre/objet          | COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1418/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/NRT/2022, DU 09/09/2022 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 079 /AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 03/08/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME ANNUEL 2022. FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022.) |
| Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

## # RESUME DES CONSULTATIONS

18

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">032/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                   |
| Titre/objet          | COMMUNIQUE N°032/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°028/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 09 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION INFRASTRUCTURELLE ET MOBILIÈRE DU RESTAURANT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA. |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                                                                                              |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                              |

19

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">009/AONO/C-BONALEA/CIPM/ DU 09/09/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Titre/objet          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/C-BONALEA/CIPM/ DU 09/09/2022 POUR L'ECLAIRAGE EN LAMPADAIRES SOLAIRES ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VOIES PUBLIQUES DE SOUZA.DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2022 |
| Nature de prestation | Autres Infrastructures                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Date de cloture      | 05-10-2022                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

20

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">N°_09_/C/C/MBA/SG/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Titre/objet          | COMMUNIQUE N°_09_/C/C/MBA/SG/CIPM/2022DU 12 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESN°03/ AONO/C-MBNA/CIPM/2022 DU 09 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MONTAMA (LOT 1) ET D'ENANGANA (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

21

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">008/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 09/09/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Titre/objet          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°008/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 09/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR KAKE- MANGAMBA PAR TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR 21.5 KM, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2022 |
| Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Date de cloture      | 05-10-2022                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

22

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">31/AONO/ADC/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Titre/objet          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 31/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 12/09/2022 RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK.FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A, EXERCICE 2022, LIGNE 62412000. |
| Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Date de cloture      | 12-10-2022                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

23

|                      |                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">032 /AONO/HGD/CIPM/2022 du 12 Septembre 2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                  |
| Titre/objet          | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 032 /AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA PEINTURE EXTÉRIEURE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD). |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                |
| Date de cloture      | 05-10-2022                                                                                                                                                                                         |

## # RESUME DES CONSULTATIONS

24

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | N° : <u>07</u> /C/PRÉFECTURE/CDPM-2022 <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                              |
| Titre/objet          | COMMUNIQUE N° : <u>07</u> /C/PRÉFECTURE/CDPM-2022 DUPORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004/AC /CDPM/MI/2022 DU 18 AOUT 2022 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DE BUREAU DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENGRE |
| Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                                                                                              |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                      |

25

|                      |                                                                                                                                                                             |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <u>033/AONO/HGD/CIPM/2022 du 12 Septembre 2022</u> <a href="#">Lire</a>                                                                                                     |
| Titre/objet          | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 033/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE SIGNALISATION À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD). |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                         |
| Date de cloture      | 05-10-2022                                                                                                                                                                  |

26

|                      |                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <u>012/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 02/09/2022</u> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                  |
| Titre/objet          | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 02/09/2022 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX (02) EMBARCATIONS RAPIDES AVEC REMORQUES POUR LE PORT AUTONOME DE DOUALA. |
| Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                          |
| Date de cloture      | 18-10-2022                                                                                                                                                                                           |

27

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <u>032/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022</u> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                             |
| Titre/objet          | DECISION N°032/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°028/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 09 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION INFRASTRUCTURELLE ET MOBILIÈRE DU RESTAURANT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA. |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                                                               |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                               |

28

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <u>N° 13 /DM/C/MBA/SG/CIPM/2022</u> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Titre/objet          | DECISION MUNICIPALE N° 13 /DM/C/MBA/SG/CIPM/2022DU 12 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESN°04/AONO/C-MBNA/CIPM/2022 DU 10 MARS EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1: TCHAMONGO, VOUNDOU, BIATANGANA, ENDIGUILI II, NGOKE I. LOT 2: BANTA, BADISSA, MBANGASSINA CHEFFERIE, BOURA I, TEATE, ENANGANA NORD. |
| Nature de prestation | Autres Infrastructures                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

29

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <u>N° 12 /DM/C/MBA/SG/CIPM/2022</u> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Titre/objet          | DECISION MUNICIPALE N° 12 /DM/C/MBA/SG/CIPM/2022DU 12 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESN°03/ AONO/C-MBNA/CIPM/2022 DU 09 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MONTAMA (LOT 1) ET D'ENANGANA (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM. |
| Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

## # RESUME DES CONSULTATIONS

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 30 | Reference            | <a href="#">30/AONO/ADC/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|    | Titre/objet          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 30/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 08/09/2022 POUR LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE (MOE) POUR LE SUIVI, LE CONTROLE QUALITE ET LA SURVEILLANCE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES CHAUSSÉES DES POSTES DE STATIONNEMENTS B2, C7, DE L'ESPLANADE DE L'AEROGARE FRET COTE PISTE, ET DU BITUMAGE D'UNE PORTION DE LA ROUTE DHL- DOUAL'AIR – POOL PETROLIER DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA |
|    | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|    | Date de cloture      | 10-10-2022                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

|    |                      |                                                                                                                                                 |
|----|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 31 | Reference            | <a href="#">020/AONO/CUY/CIPM/22</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                       |
|    | Titre/objet          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/CUY/CIPM/22 DU 08/09/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CURAGE DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT |
|    | Nature de prestation | Autres Infrastructures                                                                                                                          |
|    | Date de cloture      | 13-10-2022                                                                                                                                      |

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 32 | Reference            | <a href="#">012/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                          |
|    | Titre/objet          | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU A NGOGMBOG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL |
|    | Nature de prestation | Autres Infrastructures                                                                                                                                                                                                                                                      |
|    | Date de cloture      | 07-10-2022                                                                                                                                                                                                                                                                  |

|    |                      |                                                                                                                                                                                                             |
|----|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 33 | Reference            | <a href="#">02/DC/ADC/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                    |
|    | Titre/objet          | AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONCONSULTATION N° 02/DC/ADC/CIPM/2022 DU 12/09/2022 POUR L'AMENAGEMENT DES CONTENEURS POUR L'ARCHIVAGE DES DOCUMENTS A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. |
|    | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles                                                                                                                                                                     |
|    | Date de cloture      | 11-10-2022                                                                                                                                                                                                  |

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 34 | Reference            | <a href="#">02/AC/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 09/09/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                           |
|    | Titre/objet          | AVIS DE CONSULTATION N° 02/AC/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 09/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINEDUB, RESSOURCES TRANSFÉRÉES À LA COMMUNE DE BONALÉA |
|    | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|    | Date de cloture      | 06-10-2022                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

|    |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|----|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 35 | Reference            | <a href="#">010/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                         |
|    | Titre/objet          | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE A LA MAIRIE DE MASSOK , COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU,REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME,REGION DU LITTORAL . |
|    | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                                                                                                |
|    | Date de cloture      | 07-10-2022                                                                                                                                                                                                                                                                 |

## # RESUME DES CONSULTATIONS

36

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">011/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Titre/objet          | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES ZONES NECESSITEUSES DANS LA COMMUNE DE MASSOK : CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE SONG KOLLO, COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL) |
| Nature de prestation | Autres Infrastructures                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Date de cloture      | 07-10-2022                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

37

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">08046/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/GT</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                         |
| Titre/objet          | DECISION N°08046/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/GT DU 08/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°18/22/DCO/SDCC/CIPM DU 02/08/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PEINTURES POUR SERIGRAPHIE SECURITE ET ENVIRONNEMENT A LA SODECOTON. |
| Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                             |

38

|                      |                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">03/DC/RO/PCR/CIPM-AG/2022</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                           |
| Titre/objet          | AVIS DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/DC/RO/PCR/CIPM-AG/2022 DU 02 SEPT 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UNE RADIOGRAPHIE A L'HOPITAL DE DISTRICT DE BAMENDJOU, DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX. |
| Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                                              |
| Date de cloture      | 28-09-2022                                                                                                                                                                                                               |

39

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">08042/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/GT</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Titre/objet          | DECISION N° 08042/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/GT DU 08/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°072/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MOTEURS RÉDUCTEURS ET DE POMPES CENTRIFUGES POUR LES USINES D'ÉGRENAGE DE LA SODECOTON. |
| Nature de prestation | Approvisionnements Généraux                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Date de cloture      | N/A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

40

|                      |                                                                                                                                                           |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Reference            | <a href="#">084/22/AONO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>                                                                                                |
| Titre/objet          | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 084/22/AONO/SDCC/CIPM DU 08/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 10 000 000 DE BOUCHONS CAP TO CAP A LA SODECOTON |
| Nature de prestation | Fournitures                                                                                                                                               |
| Date de cloture      | 04-10-2022                                                                                                                                                |

# PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

**ADDITIF N° 5 /A/PREF-MI/CDPM/2022A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06  
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET D'AMENAGEMENTS EXTERIEUR DU  
NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA L DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

| 1 | Autres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|   | <p>Au lieu de ...</p> <p>La dévolution non réglementaire des attributions du Chef Service du marché au Secrétaire General de la Commune</p> <p>L'incohérence entre les deux versions de l'Avis d'Appel d'Offre (AAO) relativement aux critères éliminatoires et essentiels</p> <p>La non retranscription intégrale du Règlement Général de l'Appel d'Offre (RGAO), notamment les articles 4,17(6), 26(1), et 32(4)</p> <p>L'absence de stipulation relative à l'apposition du visa sur le décompte général et définitif dans le (1), et 32(4)</p> <p>L'irrégularité des délais de signature du marché dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)</p> <p>L'exigence exclusive de certaines marques de matériel (MAZDA GARNITEX PANTEX SDMO) dans le cadre des bordereaux des prix Unitaires (BPU) du DAO</p> <p>Le renvoi erroné au Décret 2004/275 du 24 septembre portant Code des Marchés Publics en matière de résiliation</p> <p>La liste des établissements financiers habilités à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics insérée dans ledit DAO est incomplète</p> |

**1 Autres**

Lire plutot

Le Chef Service du Marché est le Chef Service Technique de la Mairie de Bafia

À considérer les critères essentiels et éliminatoires contenus dans le RPAO

Les articles 4, 17(6), 26(1), 32(4) du RGAO sont retranscrits dans leur intégralité

Conformément à l'article 47 du Code des Marchés Publics. Le contrôle de l'exécution des marchés publics est exercé par le Ministère chargé des marchés publics. À ce titre il reçoit une copie des décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés des travaux ou la dernière facture pour les autres types de prestations

L'article 107(1) précise que le Maitre d'ouvrage ou le Maitre d'ouvrage' Délégué dispose d'un délai de cinq (5) jours ouvrables pour la signature du marché à compter de la date de souscription par l'attributaire du projet de marché.

L'article 56(2) et (3) qui interdit toute référence à des noms de marque ou à des spécifications exclusives émanant d'un fournisseur ou prestataire particulier sauf si une telle indication s'accompagne de la mention \*ou équivalent\*

Se conformer à l'article 182€ et 184(1) du nouveau Code des Marchés

Se conformer à la liste en vigueur établie par le Ministère des Finances

Le reste sans changement.

BAFIA le 8 Septembre 2022

Le PRÉFET

**MONONO ABSALOM WOLOA**

# COMMUNE DE MBANGASSINA

**COMMUNIQUE N°\_10\_/C/C/MBA/SG/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-MBNA/CIPM/2022 DU 10 MARS EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. LOT 1: TCHAMONGO, VOUNDOU, BIATANGANA, ENDIGUILI II, NGOKE I. LOT 2: BANTA, BADISSA, MBANGASSINA CHEFFERIE, BOURA I, TEATE, ENANGANA NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MBANGASSINA, Maître d'ouvrage de ladite Commune, communique :

Par décision N° **13\_/DM/C/MBA/SG/CIPM/2022**, les entreprises ci-dessous ont été retenues comme attributaires des Lettres Commandes relatives à l'appel d'offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

| LOTS | ARRONDISSEMENT | LOCALITES                                                                         | SOUSSIONNAIRE                                                                         | MONTANT TTC<br>(FCFA) | DELA     |
|------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------|
| 1    | MBANGASSINA    | TCHAMONGO,<br>VOUNDOU,<br>BIATANGANA,<br>ENDIGUILI II, NGOKE I.                   | <b>AIR FORAGE</b><br><br><b>BP :30342 YAOUNDE</b><br><br><b>Tel :696 53 20 23</b>     | <b>39 743 342</b>     | 90 jours |
| 2    | MBANGASSINA    | BANTA, BADISSA,<br>MBANGASSINA<br>CHEFFERIE, BOURA<br>I, TEATE, ENANGANA<br>NORD. | <b>BEBE TECHNOLOGY</b><br><br><b>BP :33204 YAOUNDE</b><br><br><b>Tel :656 238 600</b> | <b>43 916 758</b>     | 90 jours |

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat Général de la commune de MBANGASSINA, pour la mise au point du marché correspondant.

*MBANGASSINA le 12 Septembre 2022*

*Le MAIRE*

**MBOENE Bernard**

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**ADDITIF N°005/A/CAD4/CIPM/2022 DE L'APPEL. D'OFFRES N°004/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE MATERNELLE DE SODIKO-VILLAGE-BONABERI-DOUALA. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IV, AUTORITE CONTRACTANTE, INFORME LE PRESTATAIRE DE L'APPEL D'OFFRES SUS-RAPPELE DE LA MODIFICATION CI-APRES :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

*DOUALA le 6 Juillet 2022*

*Le MAIRE*

**MOBY MPAH Edouard Hervé**

**COMMUNE DE YAOUNDE V**

**ADDITIF N°002/AONO020/CAY5/SG/SMP/2022 DU 12/09/2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 02/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH AU QUARTIER NGOUSSO APRES LE CIMETIERE (DERRIERE LA STATION-SERVICE PETROLEX) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres                                 |
|---|----------------------------------------------------|
|   | <b>Au lieu de ...</b><br>Le 14/09/2022 à 13 heures |
|   | <b>Lire plutôt</b><br>Le 20/09/2022 à 13 heures    |

| 2 | Ouverture des Plis                                 |
|---|----------------------------------------------------|
|   | <b>Au lieu de ...</b><br>Le 14/09/2022 à 14 heures |
|   | <b>Lire plutôt</b><br>Le 20/09/2022 à 14 heures    |

YAOUNDE le 12 Septembre 2022

Le 1er Adjoint au Maire

**ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGO DELPHINE**

# CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 09 SEPTEMBRE 2022, RELATIF A LA FOURNITURE DES REACTIFS ET TESTS DE DIAGNOSTIC RAPIDE A LA CENAME**
**FINANCEMENT**  
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels du Cameroun, en abrégé « **CENAME** », lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la fourniture des Réactifs et Tests de Diagnostic Rapide (TDR) à la CENAME.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, présentées en kits de tests, sont constituées des :

- PIMA CD4 Cartidge,
- PIMA Standard bead,
- TDR Malaria Antigen, Pf/Pan, POCT
- Hepatitis B Surface antigen (HBSAg) rapid test device.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour l'acquisition desdits réactifs et tests de diagnostic rapide, à l'issue des études préalables, est de quatre cent quatre-vingt millions quatre-vingt mille (480 080 000 FCFA) Francs CFA réparti ainsi qu'il suit :

Lot 01 : **43 880 000 FCFA** (Quarante-trois millions huit cent quatre-vingt mille Francs CFA) ;

Lot 02 : **127 000 000 FCFA** (Cent vingt-sept millions Francs CFA) ;

Lot 03 : **309 200 000 FCFA** (Trois cent neuf millions deux cent mille Francs CFA).

## 4. Allotissement

Les fournitures sont réparties en six (06) lots présentés comme suit :

| N° lot | Dénomination Commune Internationale (DCI)             | Présentation demandée | Cond. demandé | Quantité au Cond. | Quantité en unités |
|--------|-------------------------------------------------------|-----------------------|---------------|-------------------|--------------------|
| 01     | PIMA CD4 Cartidge                                     | Kit de tests          | Kit de 100    | <b>100</b>        | <b>10 000</b>      |
|        | PIMA Standard bead                                    | Kit de tests          | Unité         | <b>10</b>         | <b>10</b>          |
| 02     | TDR Malaria Antigen, Pf/Pan, POCT                     | Kit de tests          | Kit de 25     | 10 215            | <b>255 375</b>     |
| 03     | Hepatitis B Surface antigen (HBSAg) rapid test device | Kit de tests          | Kit de 40     | 18 844            | <b>753 760</b>     |

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National, référencé sous le **numéro 007/AONO/CENAME/CIPM/2022**, est adressée à toute personne morale de droit Camerounais ou établie au Cameroun, autorisée à distribuer en gros les dispositifs médicaux ou les produits pharmaceutiques. Les réactifs et tests proposés devront bénéficier d'une dérogation spéciale d'importation du Ministère de la Santé Publique. Tous les soumissionnaires devront s'engager à respecter la législation et la réglementation pharmaceutiques en vigueur au Cameroun.

## 6. Financement

Le présent Appel d'Offres est financé par le budget de la CENAME, exercice 2022, imputation 600 020.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat du Maître d'Ouvrage ou à la Direction des Approvisionnements et des Programmes de Santé Publique, à l'adresse suivante :

**Direction Générale de la CENAME**

**Rue Rudolph Manga Bell**

**BP 2170, Messa - Yaoundé - République du Cameroun**

**Tél. : + (237) 222 23 29 20 / 222 23 29 22 / 222 23 29 25**

**Fax : + (237) 222 23 29 23 ; Web : [www.cename.org](http://www.cename.org) ; E-mail : [contact@cename.org](mailto:contact@cename.org)** Et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> au <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis au journal des marchés (JDM) OU COLEPS.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au secrétariat du Maître d'Ouvrage contre la présentation d'un reçu original de versement ou de virement à la banque d'une somme de **200 000 FCFA (Deux cent mille francs CFA)** non remboursable, payable dans le compte numéro **33598860001-94** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » domicilié à la **BICEC-Cameroun**, Agence de Yaoundé (les frais de virement restant à la charge du soumissionnaire). La preuve du paiement fera partie intégrante de la soumission.

## 9. Remises des offres

Les offres seront adressées au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, sis au Siège de la CENAME, Rue Rudolph Manga Bell, Messa, Yaoundé.

L'offre devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CEN/CIPM/2022, RELATIF A LA FOURNITURE DES REACTIFS ET TESTS DE DIAGNOSTIC RAPIDE A LA CENAME »**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

La date limite de remise des offres est fixée au **18 OCTOBRE 2022 à 14 heures précises**, délai de rigueur.

## 10. Délai de Livraison

Le délai de livraison maximal exigé par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de **quarante-cinq (45) jours rendu Magasins CENAME à Yaoundé**, à compter de la date de notification du Marché accompagné de l'Ordre de Service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de l'offre, une caution de soumission selon les dispositions de l'article 8.1(c) du RPAO, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministère chargé des Finances du Cameroun, d'un montant égal à :

| N° de Lot | Dénomination Commune Internationale (DCI) | Montant Caution<br>par Lot en<br>Chiffre F.CFA | Montant Caution par Lot en<br>toutes Lettres |
|-----------|-------------------------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------------|
|-----------|-------------------------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------------|

|    |                                                       |           |                                        |
|----|-------------------------------------------------------|-----------|----------------------------------------|
| 01 | PIMA CD4 Cartidge, kit de 100 tests                   | 870 000   | Huit cent soixante-dix mille           |
|    | PIMA Standard bead, kit                               |           |                                        |
| 02 | TDR Malaria Antigen, Pf/Pan, POCT                     | 2 540 000 | Deux millions cinq cent quarante mille |
| 03 | Hepatitis B Surface antigen (HBSAg) rapid test device | 6 180 000 | Six millions cent quatre-vingt mille   |

Cette caution est au plus égale à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'Arrêté en vigueur et reste valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Un délai de quarante-huit(48) heures sera accordé au soumissionnaire en cas de non-conformité ou absence d'une pièce du dossier administratif. Toutefois, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministère chargé des Finances, entraînera immédiatement le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CENAME, dans les locaux de la CENAME, le 18 OCTOBRE 2022 à 15 heures précises.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés pourront assister à la séance d'ouverture des offres.

#### 14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des soumissionnaires.

##### CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif requis au titre de l'Appel d'Offres lors de l'ouverture des plis après l'expiration du délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence des échantillons pour chacun des produits à l'ouverture des plis ;
- Absence d'agrément en qualité de distributeur en gros des produits pharmaceutiques / ou dispositifs médicaux au Cameroun, délivré par le Ministère de la Santé Publique ;
- Absence d'un certificat de Bonnes Pratiques de Distribution (BPD) délivré par le Ministère de la Santé Publique au Cameroun ;
- Absence d'Autorisation de commercialisation ou du certificat de libre vente dans le pays d'origine du fabricant ;
- Absence d'agrément, d'accord ou de convention délivré par le fabricant (pour les établissements de distribution) ;
- Non-conformité aux spécifications techniques des produits ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Défaut de présentation dans trois enveloppes distinctes cachetées et hermétiquement fermées du dossier administratif, du dossier technique et du dossier financier ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de son fait un marché au cours des trois (3) dernières années.

##### NB :

Le soumissionnaire qui totalisera moins 75% de « OUI » sera éliminé.

Le produit qui totalisera 80% au moins des « OUI » sera éligible à l'évaluation de l'offre financière.

##### CRITERES ESSENTIELS (MODE DE NOTATION BINAIRE)

- Preuve de bonne exécution d'au moins deux (02) marchés de prestations similaires de montants cumulés au moins égal à 50% des coûts prévisionnels pour chaque lot. Justifier par la production des copies de contrats signés (première et dernière page) et copies des procès-verbaux de réception, (OUI/NON) ;
- Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) ou Dérogation Spéciale d'Importation délivrée par le Ministère de la Santé Publique (OUI/NON) ;
- Pré qualification par l'OMS des tests et réactifs (OUI/NON) ;
- Questionnaire d'Identification et d'Information sur les fabricants des Produits Pharmaceutiques, dûment complété et signé (OUI/NON) ;
- Fiches d'Informations Techniques sur les Fournitures, dûment complétées et signées (OUI/NON) ;
- Preuve de la capacité financière du soumissionnaire, d'au moins 50% des coûts prévisionnels pour chaque lot. (Justifier par des Bilans certifiés trois derniers exercices clos 2019-2020-2021), (OUI/NON) ;
- CCAP et DTF paraphés sur chaque page, datés, cachetés et signés à la dernière page par le soumissionnaire (OUI/NON) ;
- ü Engagement du respect du délai de livraison, soit au plus quarante-cinq (45) jours, (OUI/NON).

#### 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la mois-disante.

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et un candidat peut être attributaire d'un ou de plusieurs lots.

#### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée **de quatre-vingt-dix(90) jours** à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

**17. Renseignements Complémentaires**

Tout renseignement complémentaire relatif au Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'adresse suivante :

**BP 2170, Messa - Yaoundé - République du Cameroun**

**Tél. : (+237) 222 23 29 20 / 222 23 29 22 / 222 23 29 25**

**Fax : (+237) 222 23 29 23 ; Web : [www.cename.org](http://www.cename.org) ; E-mail : [contact@cename.org](mailto:contact@cename.org) Et aux adresses : <http://>**

*YAOUNDE le 9 Septembre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**SALIHOU SADOU**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**ADDITIF 1 N° 207/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/NRT/2022 DU 09 SEPTEMBRE 2022 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 079/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 03/08/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME ANNUEL 2022. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Au lieu de:

**PIECE 6 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (CBPU)**

| Prix  | Désignation<br>Prix Unitaires HT en lettres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Unité |  |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|--|
| TM110 | Mise en forme de la plate forme                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |       |  |
|       | <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au METRE CARRE(m²) de route traitée, la mise en forme de la plate-forme devant recevoir la couche de roulement(routes en terre) ou de fondation(routes revêtues).</p> <p>Ce prix ne comprend pas la remise en forme et le curage des fossés latéraux.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le nettoyage éventuel de la plate forme existante;</li> <li>• l'évacuation des terres végétales existantes éventuelles;</li> <li>• la scarification de la plate forme existante ;</li> <li>• le réglage de la plate forme scarifiée (y compris sur les zones en scories volcaniques);</li> <li>• l'arrosage et le compactage de la plate forme;</li> <li>• toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales;</li> <li>• et toutes autres sujétions.</li> </ul> <p>Le Mètre carré à:</p> |       |  |
|       | #VALEUR!                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | m2    |  |

**PIECE 7 : DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE)**

| DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MOHBET A KOUOPTAMO, SUR LA ROUTE REGIONALE R0619, COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST LOT 8-OU/22 |                          |       |      |     |         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------|------|-----|---------|
| N°                                                                                                                                                                                                                            | DESIGNATION              | Unité | Qtés | P.U | P.TOTAL |
| Série 000: INSTALLATIONS                                                                                                                                                                                                      |                          |       |      |     |         |
| TM001                                                                                                                                                                                                                         | Installation de chantier | Ft    |      |     |         |
| Sous Total Installations                                                                                                                                                                                                      |                          |       |      |     |         |

LIRE :

**PIECE 6 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (CBPU)**

| Prix | Désignation                  | Unité |  |
|------|------------------------------|-------|--|
|      | Prix Unitaires HT en lettres |       |  |

|       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |    |  |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|--|
| TM110 | Mise en forme de la plate forme                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |    |  |
|       | <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au kilomètre (KM<sup>2</sup>) de route traitée, la mise en forme de la plate-forme devant recevoir la couche de roulement (routes en terre) ou de fondation(routes revêtues).</p> <p>Ce prix ne comprend pas la remise en forme et le curage des fossés latéraux.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le nettoyage éventuel de la plate forme existante;</li> <li>• l'évacuation des terres végétales existantes éventuelles;</li> <li>• la scarification de la plate forme existante ;</li> <li>• le réglage de la plate forme scarifiée (y compris sur les zones en scories volcaniques);</li> <li>• l'arrosage et le compactage de la plate forme;</li> <li>• toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales;</li> <li>• et toutes autres sujétions.</li> </ul> <p>Le Mètre carré à:</p> |    |  |
|       | #VALEUR!                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | KM |  |

## PIECE 7 : DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE)

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MOHBET A KOUOPTAMO, SUR LA ROUTE REGIONALE R0619, COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST LOT 8-OU/22

| N°                       | DESIGNATION                | Unité | Qtés | P.U         | P.TOT. |
|--------------------------|----------------------------|-------|------|-------------|--------|
| Série 000: INSTALLATIONS |                            |       |      |             |        |
| TM001                    | Installation de chantier   | Ft    | 1,00 |             |        |
| TM002                    | Amené et repli du matériel | Ft    | 1,00 |             |        |
| Sous Total Installations |                            |       |      | Le MINISTRE |        |

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

**NB :** Les corrections ainsi faites sont à prendre en compte dans le Dossier d'Appel d'Offres

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par le Dossier d'Appel sus-cité, les date et heures de dépôt et d'ouverture des offres initialement prévue le 07/09/2022, sont reportées au 15/09/2022 mêmes lieu et heure.

**COMMUNE D'EDEA 2EME**

**DECISION MUNICIPALE N° 010/DM/CAEDIIÈME/SG/SAPM/2022 DÉCLARANT INFRUCTUEUX POUR LES TRAVAUX LE MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALPHABÉTISATION FONCTIONNELLE À EKITE IV DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCES N°004/AONO/CAEDII/SG/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème**

**Maître d'Ouvrage**

**(Chevalier du Mérite Camerounais)**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème ;

Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement ;

Vu l'arrêté n°000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020, constatant l'élection de Monsieur **MBEI NJE Jean** en qualité de **Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème** ;

Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement ;

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables au Marchés Publics ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres **N°004/AONO/CAEDIIème/SG/CIPM/2022 du 13 mai 2022 pour les travaux de construction d'un Centre d'Alphabétisation Fonctionnelle à Ekite IV** dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 08 juillet 2022.\_

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Est déclaré infructueux l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°004/AONO/CAEDIIème/SG/CIPM/2022 du 13 mai 2022 pour les travaux **de construction d'un Centre d'Alphabétisation Fonctionnelle à Ekite IV** dans l'Arrondissement d'Edéa IIème, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

**Article 2 :** La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

*EDEA le 11 Juillet 2022*

*Le MAIRE*

**MBEI NJE Jean**

# PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**DECISION PREFECTORALE N°125/DP/J09/SAEFPORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°011/LC/P-AKGA/CDPM-NM/2020 PASSÉE AVEC LES ETS ZOE AND FAITH, B.P : 00 YAOUNDE, TÉL : 690265796, POUR LA RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DU CENTRE DES MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP/AKGA), DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

**Vu** le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

**Vu** le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

**Vu** le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret N° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

**Vu** lettre-commande N°011/LC/P-AKGA/CDPM-NM/2020, pour la réhabilitation de la clôture du Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga (CMTP/AKGA), dans le Département du Nyong et Mfoumou.

**Vu** l'Ordre de service N°007/OS/MINTP/SG/ENSTP/CMTP-A/SMP du 27 avril 2022 portant mise en demeure ;

**Vu** le procès-verbal du 18 mai 2022 d'évaluation de l'Ordre de Service portant mise en demeure ;

**Vu** le procès-verbal du 28 juillet 2022 portant constat de défaillance ;

**Vu** la lettre N°20D/L/MINTP/SG/ENSTP/CMTP-A du 31 août 2022, de Monsieur le Directeur du Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga;

## **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Est résiliée, la lettre-commande N°011/LC/P-AKGA/CDPM-NM/2020, passée après demande de cotation N°001/DC/CDPM-NM/2020 DU 27 OCTOBRE 2020, pour la réhabilitation de la clôture du Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga (CMTP/AKGA), dans le Département du Nyong et Mfoumou, **pour défaillance manifeste de l'entreprise adjudicataire, ETS ZOE AND FAITH, B.P : 00 YAOUNDE, Tél : 690265796;**

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



**COMMUNE DE MENGANG**

**COMMUNIQUÉ N°017/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CIPM-C-MG/2022 DU 04/07/2022 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE L'AXE NGOULTANG -MEBOLASSI-EMVONG DANS LA COMMUNE DE MENGANG DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MENGANG (**Autorité Contractante**) communique conformément aux dispositions dudit Appel d'Offre National relatif aux travaux d'électrification de l'axe Ngoultang – Mebolassi - Emvong, le résultat dudit Appel d'Offre se présente comme suit:

| Nom et Adresse      | Montant proposé<br><br>TTC en FCFA | Montant prévisionnel de<br>l'opération | Observations                        |
|---------------------|------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>SOCAMES SARL</b> | <b>146 201 605</b>                 | <b>146 702 116</b>                     | Délai : Quatre (04) mois<br><br>1er |

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication dudit communiqué à la Mairie de MENGANG, Secrétariat du Maire, pour souscription de la Lettre-Commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites, conformément à la réglementation en vigueur. /-

MENGANG le 17 Aout 2022

Le MAIRE

**AYIA Gabriel bienvenu**

# PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**COMMUNIQUE N°022/C/J09/SAEF PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°011/LC/P-AKGA/CDPM-NM/2020 PASSÉE AVEC LES ETS ZOE AND FAITH, B.P : 00 YAOUNDE, TÉL : 690265796, POUR LA RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DU CENTRE DES MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP/AKGA), DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**), porte à la connaissance de la Directrice Générale des **ETS ZOE AND FAITH**, adjudicataire de la **Demande de Cotation N°001/DC/CDPM-NM/2020 DU 27 OCTOBRE 2020**, pour la réhabilitation de la clôture du Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga (CMTP/AKGA), dans le Département du Nyong et Mfoumou, pour un montant TTC de 9 318 526 (neuf millions trois cent dix-huit mille cinq cent vingt-six) francs CFA que, conformément à la réglementation en vigueur, les termes de la lettre-commande **N°011/LC/P-AKGA/CDPM-NM/2020**, sont et demeurent rapportés.

Toute personne à l'écoute du présent communiqué et connaissant l'intéressé est priée de l'en informer aux fins de droit.

*AKONOLINGA le 5 Septembre 2022*

*Le PRÉFET*

**ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE**

# PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**DECISION PREFECTORALE N°124/DP/J09/SAEF PORTANT RETRAIT DE LA DECISION N°02/DP/J09/SAEF**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,**

**AUTORITE CONTRACTANTE**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la Loi N°2018/012 du 11 juillet portant régime financier de l'Etat et des autres entités ;

**Vu** la Loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

**Vu** le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modifications subséquents ;

**Vu** le décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

**Vu** le décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

**Vu** le Décret N° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

**Vu** le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** la Décision N°000401/D/PR/MINMAP/ACMP du 20 juillet 2022, relative au recours de l'entreprise Maitrise Construction dans le cadre de l'appel d'offres N°01/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2022 du 18 février 2022 pour la construction de la route Akonolinga-Nanga Eboko et bretelles dans le Département du Nyong et Mfoumou, lot 1 ;

**Vu** la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

**Vu l'Avis d'Appel d'Offres N°001/AAONO/P-AKGA /CDPM-NM/2022 DU 18 FEVRIER 2022.**

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** En exécution des instructions contenues dans la Décision N°000401/D/PR/MINMAP/ACMP du 20 juillet 2022, du Ministre Délégué à la Présidence de la République en charge des Marchés Publics, sont et demeurent retirés les termes de la décision N°02/DP/J09/SAEF en date du 29 mars 2022, attribuant aux **ETS ALVINE COMPAGNY**, le Marché relatif à l'avis d'appel d'offres national N°001/AAONO/P-AKGA /CDPM-NM/2022 du 18 février 2022, pour les travaux de construction de la route Akonolinga Nanga Eboko et bretelles dans le département du Nyong et Mfoumou, région du centre (procédure d'urgence) lot 1.

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-



## VILLE DE YAOUNDE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET  
N°003/AMI/C2D/YCV/2022 DU 05 AVRIL 2022 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE ENVIRONNEMENTALE  
ET SOCIALE DU PROGRAMME C2D YAOUNDE CŒUR DE VILLE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Yaoundé communique :

Les Bureaux d'Etudes suivants ont été retenus à la suite de l'Avis à Manifestation d'Intérêt ci-dessus :

- Groupement SOFRECO-Ere Développement;
- Groupement BRL INGENIERIE/URAD/BRL INGENIERIE-CI ;
- Groupement ERA CAMEROUN-URBA CONSULTING;
- EGIS INTERNATIONAL/ EGIS CAMEROUN/EGIS STRUCTURE & ENVIRONNEMENT/EGIS FORHOM.

*YAOUNDE le 8 Septembre 2022*

*Le MAIRE*

**MESSI ATANGANA Luc**

**COMMUNE D'EDEA 2EME**

**DECISION MUNICIPALE N° 013/DM/CAEDIIÈME/SG/SAPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'EQUIPEMENT DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE MALIMBA FARM, MALIMBA GARE ET MALIMBA URBAIN DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA HEM., DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL N°001/DC/CAEDIIÈME/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II<sup>ème</sup>**  
**Maître d'Ouvrage**  
**(Chevalier du Mérite Camerounais)**

Vu la Constitution ;  
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa II<sup>ème</sup> ;  
Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement ;  
Vu l'arrêté n°000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020, constatant l'élection de Monsieur **MBEI NJE Jean** en qualité de **Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa II<sup>ème</sup>** ;  
Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement ;  
Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;  
Vu la Demande de Cotation **N°001/DC/CAEDII<sup>ème</sup>/SG/CIPM/2022 du 08 juin 2022 pour l'équipement des Centres de Sante Integres de Malimba farm, Malimba gare of Malimba urbain** dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa II<sup>ème</sup>, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;  
Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 08 juillet 2022..

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Est attribué à l'entreprise **EETS HORTY BUSINESS Tel. : 650 00 64 85**, le marché **d'équipement des Centres de Sante Integres de Malimba farm, Malimba gare of Malimba urbain** dans l'Arrondissement d'Edéa II<sup>ème</sup>, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, objet de la Demande de Cotation n°001/DC/CAEDII<sup>ème</sup>/SG/CIPM/2022 du 08 juin 2022.

**Article 2 :** La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

*EDEA le 6 Septembre 2022*

*Le MAIRE*

**MBEI NJE Jean**

## COMMUNE DE MENGANG

**DÉCISION N°017/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG DECIDE :**

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret **N° 2018/366 du 20 Juin 2018** portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret **N°2012/074 du 08 Mars 2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/075 du 08 Mars 2012** portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/076 du 08 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret **N° 2001/048 du 23 Février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;
- Vu le Décret **N°95/082 du 24 Avril 1995** portant création de la Commune de Mengang ;
- Vu l'Arrêté **N°000214/A/MINDDEVEL DU 05 MARS 2020** constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;
- Vu la Circulaire **N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012** relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des **Marchés Publics** ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert **N°016 /AONO/CIPM-C-MG/2022 DU 04/07/2022**

- Vu la lettre de proposition rapport d'attribution N° 016/LP/CIPM-2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG du 16 Aout 2022 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** les travaux d'électrification de l'axe Ngoultang- Mebolassi - Emvong dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.

| Dossier D'Appel d'Offre National Ouvert<br>N°012                     | Nom et Adresse      | Montant Final de la<br>Lettre-Commande<br><br>TTC en FCFA | Observations   |
|----------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------------------------|----------------|
| <b>N°016<br/>/AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2022<br/><br/>DU 04/07/2022</b> | <b>SOCAMES SARL</b> | <b>146 201 605</b>                                        | <b>RETENUE</b> |

**Article 2:** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



# PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**COMMUNIQUE N°021/C/J09/SAEF PORTANT RETRAIT DE LA DÉCISION N°02/DP/J09/SAEF, ATTRIBUANT AUX ETS ALVINE COMPAGNY, LE MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2022 DU 18 FÉVRIER 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE LA ROUTE AKONOLINGA-NANGA EBOKO ET BRETELLES DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, LOT 1 ;**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**), porte à la connaissance des différents soumissionnaires de **L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2022 DU 18 FÉVRIER 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE LA ROUTE AKONOLINGA-NANGA EBOKO ET BRETELLES DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, LOT 1** ; que conformément à la réglementation en vigueur et aux instructions contenues dans la Décision N°000401/D/PR/MINMAP/ACMP du 20 juillet 2022, du Ministre Délégué à la Présidence de la République en charge des Marchés Publics, les termes de la décision N°02/DP/J09/SAEF en date du 29 mars 2022 sont et demeurent rapportés.

Toute personne à l'écoute du présent communiqué et connaissant les intéressés est priée de bien vouloir les en informer aux fins de droit.

*AKONOLINGA le 30 Aout 2022*

*Le PRÉFET*

**ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE**

**COMMUNE D'EDEA 2EME**

**COMMUNIQUE N° 012/C/CAEDIIÈME/SG/SAPM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAED II/SG/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE MALIMBA FARM, MALIMBA URBAIN, MALIMBA GARE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Par Décision Municipale N° 013/DM/CAEDIIÈME/SG/SAPM/2022 du 06/09/2022, l'Appel d'Offres *National Ouvert en Procédure d'Urgence* n° 001/DC/ CAEDIIÈME/CIPM/2022 du 08 juin 2022 est attribué ainsi qu'il suit :

| Objet                                                                                    | Lieu d'exécution                                                                                    | Entreprise                                                               | Montant                | Délai d'exécution | Observations         |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|------------------------|-------------------|----------------------|
| Equipement des Centres de Sante Integres do Malimba farm, Malimba gore et Malimba urbain | <i>Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral</i> | <b>ETS HORTY BUSINESS</b><br><br><b>TEL :</b><br><br><b>650 00 64 85</b> | <b>21 608 875 FCFA</b> | <b>01 MOIS</b>    | <b>Adjudicataire</b> |

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la Mairie d'Edéa IIème dès diffusion du présent communiqué pour en recevoir notification.

*EDEA le 7 Septembre 2022*

*Le MAIRE*

**MBEI NJE Jean**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1418/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/NRT/2022, DU 09/09/2022 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 079 /AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 03/08/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME ANNUEL 2022. FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022.)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité que, le Dossier d'Appel d'Offres a subi des aménagements.

Lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'additif N° 1 y relatif, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210.

Par ailleurs, les date et heures de dépôt et d'ouverture des offres initialement prévue le 07/09/2022, sont reportées au 15/09/2022, aux mêmes lieu et heure.

*YAOUNDE le 9 Septembre 2022*

*Le MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°032/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°028/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 09 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION INFRASTRUCTURELLE ET MOBILIÈRE DU RESTAURANT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :**

Par décision N°032/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

| Maître d'Ouvrage                                    | Entreprise attributaire                        | Montant TTC en F CFA | Délai   |
|-----------------------------------------------------|------------------------------------------------|----------------------|---------|
| Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala | <b>CISMETAL Sarl,</b><br><br>BP : 10131 Douala | 48 413 711           | 02 mois |

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

Aussi, le soumissionnaire Nzonkem BTP tombé sur le coup du critère éliminatoire n°9 est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Enfin, le présent communiqué tient lieu de main de levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu cité ci-dessus.

*DOUALA le 12 Septembre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NAMME LUMA HENRY**

## COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
009/AONO/C-BONALEA/CIPM/ DU 09/09/2022 POUR L'ECLAIRAGE EN LAMPADAIRES SOLAIRES  
ECLAIRAGES EN LAMPADAIRES SOLAIRES DES VOIES PUBLIQUES DE SOUZA.DANS LA COMMUNE DE  
BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL  
EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
**BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal exercice 2022, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'éclairage en panneau solaire dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation chantier ;
- Fourniture des lampadaires solaire y compris poteau ;
- Massif béton ;
- Pose lampadaire ;
- Transport et manutention ;

### 3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de cette opération sont déclinés dans le tableau ci-dessous :

| PROJET                                                           | MONTANT         |
|------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Eclairages en lampadaires solaires des voies publiques de Souza. | 25 000 000 fcfa |

### 4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget Communal exercice 2022

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55, dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000** (Trente mille) francs CFA payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa**.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (**Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza**), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55 au plus tard le **05/10/2022 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°009/AONO/C-BONALEA/CIPM/DU 09/09/2022**

**POUR L'ECLAIRAGE EN LAMPADAIRES SOLAIRES Eclairages en lampadaires solaires des voies publiques de Souza.**

**DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, des montants déclinés dans le tableau ci-dessous, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

| PROJET                                                           | MONTANT      |
|------------------------------------------------------------------|--------------|
| Eclairages en lampadaires solaires des voies publiques de Souza. | 500 000 fcfa |

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **05/10/2022** à **13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la **Recette Municipale de Souza**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

**Critères éliminatoires :**

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 80% (55 OUI sur 68) à l'évaluation ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Conformité des spécifications techniques des équipements à 90% (panneau solaire, contrôleur de charge, lampe LED, batterie, mât).

**Critères essentiels :**

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- Présentation générale de l'offre ;
- L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires ;
- Moyens humains ;
- Moyen techniques
- Spécifications techniques des équipements.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

**15. Attribution**

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55.

**Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants :  
673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

BONALEA le 9 Septembre 2022

Le MAIRE

**MPOCKO Ernest**

# COMMUNE DE MBANGASSINA

**COMMUNIQUE N°\_09\_/C/C/MBA/SG/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°03/ AONO/C-MBNA/CIPM/2022 DU 09 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MONTAMA (LOT 1) ET D'ENANGANA (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MBANGASSINA, Maître d'ouvrage de ladite Commune, communique :

Par décision N°\_12\_/DM/C/MBA/SG/CIPM/2022, les entreprises ci-dessous ont été retenues comme attributaires des Lettres Commandes relatives à l'appel d'offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

| LOTS | ARRONDISSEMENT | LOCALITES | SOUMMISSIONNAIRE                                                                                                                    | MONTANT TTC<br>(FCFA) | DELAI     |
|------|----------------|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------|
| 1    | MBANGASSINA    | ENANGANA  | <b>GMBT &amp; PARTNERS</b><br><br><b>BP :6536 YAOUNDE</b><br><br><b>Tel :678 18 29 69/</b><br><br><b>690 67 93 30</b>               | <b>48 305 271</b>     | 150 jours |
| 2    | MBANGASSINA    | MONTAMA   | <b>URD SARL</b><br><br><b>BP :7312 YAOUNDE</b><br><br><b>Tel :242 015 785/</b><br><br><b>654 832 269/</b><br><br><b>694 080 637</b> | <b>47 499 984</b>     | 150 jours |

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat Général de la commune de MBANGASSINA, pour la mise au point du marché correspondant.



## COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°008/AONO/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 09/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE  
REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR KAKE- MANGAMBA PAR TRAITEMENT DES POINTS  
CRITIQUES SUR 21.5 KM, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU  
LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget communal, exercice 2022, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien routier, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, qui consistent au traitement des points critiques de la route Carrefour Kake-Mangamba sur 21.5km km, comprennent notamment :

- Installation chantier ;
- Terrassement et chaussée ;
- Assainissement.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **22 500 000 (vingt-deux millions cinq cent mille) francs CFA.**

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. **Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.**

### 5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par **la Commune de Bonaléa.**

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55, dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000 (Vingt-cinq mille) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza.**

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (**Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza**), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55, au plus tard le **05/10/2022 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°008/AONO/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 09/09/2022  
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR KAKE- MANGAMBA PAR  
TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR 21.5 KM, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT  
DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 45 jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **450 000 (quatre cent cinquante mille)** francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **05/10/2022. à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la **Recette Municipale de Souza**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**13. Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera au triple plan administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

**Critères éliminatoires :**

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 80% à l'évaluation technique (16 OUI sur 20) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- L'absence de déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier sur les 2 (deux) der-nières années ;

**Critères essentiels :**

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels
- Méthodologie et organisation ;
- Preuve d'acceptation des clauses du Marché ;
- Présentation de l'Offre.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

**14. Attribution**

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55.

***Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.***

*BONALEA le 9 Septembre 2022*

*Le MAIRE*

***MPOCKO Ernest***

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 31/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 12/09/2022 RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A, EXERCICE 2022, LIGNE 62412000.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, **relatif à l'entretien ménager de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Maroua-Salak.**

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en :

- Le nettoyage et l'entretien des sols ;
- Le nettoyage et l'entretien des murs ;
- Le nettoyage et l'entretien de l'ensemble des baies vitrées et vitrerie persienne sur les faces ;
- Le nettoyage des enseignes lumineuses ;
- Le nettoyage et l'entretien des terrasses, esplanades et parking automobiles plein air ;
- Le nettoyage et l'entretien des rideaux, tissus, mobiliers de bureaux, etc.

**Le prestataire retenu à l'issu de la présente consultation fournira la main-d'œuvre, les consommables, matériels et équipements nécessaires à l'exécution des prestations pour rendre les locaux permanemment propres et sains conformément aux normes les plus strictes en matière d'hygiène publique et de mesures environnementales il devra disposer du matériel adéquat (mono brosses, chariots de lavage échafaudage, aspirateurs pour moquettes).**

Les détails sont contenus dans les Termes de Références (TDR) et le devis quantitatif et estimatif.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **trente-cinq millions (35 000 000) Francs CFA TTC par an.**

## 4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lots.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, et spécialisées dans le domaine du nettoyage professionnel et de l'entretien des grandes surfaces et Etablissements Recevant du Public (ERP).

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2022 et suivant, Ligne62412000.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **à la Direction Générale. Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02 , postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Yaoundé-Nsimalen-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

### Visite du site

Pour une meilleure appréciation des prestations à réaliser, il est prévu une visite guidée du site à l'attention des soumissionnaires le **30/09/2022** à partir de **11 heures**, le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Maroua-Salak.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le **12/10/2022 à 12 heures**.

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 31/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 12/09/2022**

**RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK.**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Délai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de **vingt-quatre (24) mois**, dont une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de **douze (12) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **sept cent mille (700 000) F CFA**.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste est jointe à la **pièce 12**.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **12/10/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

**14. Critères d'évaluation****15.1 Critères éliminatoires**

- a) Dossier administratif incomplet confère RPAO, enveloppe administrative ;
- b) Dossier financier incomplet confère RPAO, enveloppe financière ;
- c) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes annuellement établi par le MINMAP (document à joindre dans le dossier administratif) ;
- d) Une note technique inférieure à **quinze (15)** oui sur vingt (20) pour l'ensemble des critères essentiels ;
- e) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- f) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière ;
- g) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Absence de police d'assurance Responsabilité Civile Chef d'entreprise ;
- i) Antécédents avec ADC S.A dans l'exécution de marchés antérieurs ;

**15.2 Critères essentiels**

- 1) Références en prestations similaires : **oui/non**
- 2) Moyens matériels : **oui/non**
- 3) Qualité du personnel : **oui/non**
- 4) Note méthodologique : **oui/non**
- 5) Capacité financière : **oui/non**
- 6) Attestation de visite de site **oui/non**
- 7) Preuves d'acceptation des conditions du marché **oui/non**
- 8) Présentation de l'offre : **oui/non**

**15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

**17. Renseignements Complémentaires**

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 298/414**.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;
- Numéro vert CONAC : **1517**.

YAOUNDE le 7 Septembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 032 /AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA PEINTURE EXTÉRIEURE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
612 122.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour les travaux de réfection de la peinture extérieure à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent les opérations suivantes :

- Tous les travaux préparatoires pour revêtement et peinture ;
- Peinture sur maçonneries et béton ;
- Peinture sur menuiseries métalliques.

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est de **26 100 000 F CFA TTC**.

## 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine du Génie Civil, et disposant des capacités financières requises pour l'exécution de cette prestation.

## 5. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2022, Imputation 612 122.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 45 000 FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

**8. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), au plus tard le **05 Octobre 2022** à **12H00** min et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**

**N° 032 /AONO/HGD/CIPM/2022 du 12 Septembre 2022 pour les travaux de réfection de la peinture extérieure à l'Hôpital Général de Douala (HGD).**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**9. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution pour les prestations objet du présent Appel d'offres est de Deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Le lieu d'exécution est l'Hôpital Général de Douala.

**10. Cautionnement Provisoire**

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 522 000 F CFA.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 10 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

**11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **05 Octobre 2022** à **13H00** min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

### 13. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon le mode binaire.\_

#### Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence du sous-détail d'un prix unitaire.
6. Absence de la note méthodologique (Méthodologie d'exécution des travaux et organisation, Plan de protection de l'environnement, de sécurisation et signalisation du chantier, Plan d'approvisionnement en matériaux et matériel, Schéma organisationnel du plan assurance qualité).
7. Absence de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour tout Ingénieur de Génie Civil proposé (obligation d'en proposer au moins un).
8. Absence d'une déclaration sur l'honneur d'avoir visité le site des travaux.
9. Absence de preuve d'avoir réalisé en milieu hospitalier au Cameroun au moins un marché public sur des travaux similaires (type BEC (Bâtiments et Equipements Collectifs)) au cours des dernières années (2019 à date) pour un montant cumulé supérieur ou égal à 15 000 000 F CFA (première et dernière page de marchés + PV de réception correspondant).
10. Offre déclarée anormalement basse.
11. Non satisfaction d'au moins cinq (05) sur les sept (07) critères essentiels.

#### Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offres reliées sur toute la longueur de la feuille.
2. **Garantie** : Engagement sur l'honneur de fournir en cas d'attribution, une attestation de garantie d'au moins un an.
3. **Conformité aux normes RSE / HQSE et qualité du personnel clé** :
  - Engagement sur l'honneur de se conformer, en cas d'attribution, aux normes de la RSE notamment par la souscription d'une assurance de responsabilité civile couvrant les employés pendant la durée d'exécution des travaux / Engagement sur l'honneur de disposer des équipements de protection individuelle appropriés pour le personnel de l'entrepreneur intervenant sur le chantier.
  - Qualité du personnel clé.
1. **Planning et délai d'exécution** : 02 mois au plus.
2. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.
3. **Capacité financière** : Attestation de surface financière d'un montant d'au moins 12 millions Francs CFA, par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère des Finances.
4. **Moyens logistiques de l'entreprise** : preuve de la disponibilité du matériel roulant et engagement sur l'honneur de disposer d'autres matériels.

**Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière (bordereau des prix unitaires et détail estimatif).**

**Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.**

### 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), BP. 4856 Douala, courriel : [hgd@hgdcam.com](mailto:hgd@hgdcam.com).

*DOUALA le 12 Septembre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NAMME LUMA HENRY**

# PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

COMMUNIQUE N° : \_\_\_\_ 07 \_\_\_\_ /C/PRÉFECTURE/CDPM-2022 DUPORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 004/AC /CDPM/MI/2022 DU 18 AOUT 2022 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DE BUREAU DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENGRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU**  
(AUTORITÉ CONTRACTANTE)

**Communique :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les procédures relatives à la demande de cotation ouverte n°04 sont annulées

**Article 2** : Le présent communiqué sera enregistré, publié partout où besoin sera. /.

*BAFIA le 8 Septembre 2022*

*Le PRÉFET*

**MONONO ABSALOM WOLOA**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 033/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE SIGNALISATION À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
222 344.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour les travaux de signalisation à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires/démolitions et plans ;
- Terrassements -VRD- aménagements extérieurs
- Gros œuvre - structure – maçonnerie ;
- Signalétique.

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est de **35 000 000 F CFA TTC**.

## 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine des travaux généraux, et disposant des capacités financières requises pour l'exécution de cette prestation.

## 5. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget d'Investissement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2022, Imputation 222 344.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **55 000 FCFA**, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

**8. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), au plus tard le **05 Octobre 2022** à **12H00** min et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**

**N° 033 /AONO/HGD/CIPM/2022 du 12 Septembre 2022 pour les travaux de signalisation à l'Hôpital Général de Douala (HGD).**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**9. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution pour les prestations objet du présent Appel d'offres est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Le lieu d'exécution est l'Hôpital Général de Douala.

**10. Cautionnement Provisoire**

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 700 000 F CFA.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 10 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

**11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **05 Octobre 2022** à **13H00** min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

### 13. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon le mode binaire.

#### Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture de plis.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence du sous-détail d'un prix unitaire.
6. Absence de la note méthodologique (Méthodologie d'exécution des travaux et organisation, Plan de protection de l'environnement, de sécurisation et signalisation du chantier, Plan d'approvisionnement en matériaux et matériel, Schéma organisationnel du plan assurance qualité).
7. Absence de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour tout Ingénieur de Génie Civil proposé (obligation d'en proposer au moins un).
8. Absence d'une déclaration sur l'honneur d'avoir visité le site des travaux.
9. Absence de preuve d'avoir réalisé au Cameroun au moins un marché public ou bon de commande administratif de travaux généraux au cours des dernières années (2019 à date) pour un montant cumulé supérieur ou égal au tiers du montant prévisionnel (première et dernière page de contrats + PV de réception correspondant).
10. Offre déclarée anormalement basse.
11. Non satisfaction d'au moins cinq (05) sur les sept (07) critères essentiels.

#### Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offres reliées sur toute la longueur de la feuille.
2. **Garantie** : Engagement sur l'honneur de fournir en cas d'attribution, une attestation de garantie d'au moins un an pour l'ensemble du matériel à installer.
3. **Conformité aux normes RSE / HQSE et qualité du personnel clé** :
  - Engagement sur l'honneur de se conformer, en cas d'attribution, aux normes de la RSE notamment par la souscription d'une assurance de responsabilité civile couvrant les employés pendant la durée d'exécution des travaux / Engagement sur l'honneur de disposer des équipements de protection individuelle appropriés pour le personnel de l'entrepreneur intervenant sur le chantier.
  - Qualité du personnel clé.
1. **Planning et délai d'exécution** : 02 mois au plus.
2. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.
3. **Capacité financière** : Attestation de surface financière d'un montant d'au moins 15 millions de Francs CFA, par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère des Finances.
4. **Moyens logistiques de l'entreprise**.

**Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière (bordereau des prix unitaires et détail estimatif).**

**Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.**

### 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), BP. 4856 Douala, courriel : [hgd@hgdcam.com](mailto:hgd@hgdcam.com).

*DOUALA le 12 Septembre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NAMME LUMA HENRY**

# PORT AUTONOME DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 02/09/2022 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX (02) EMBARCATIONS RAPIDES AVEC REMORQUES POUR LE PORT AUTONOME DE DOUALA.**

**FINANCEMENT**  
**BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général du PAD, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et la mise en service de deux (02) embarcations rapides avec remorques pour le Port Autonome de Douala

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser consistent en :

- la fourniture et la mise en service de deux (02) embarcations rapides avec remorqueurs.

Les détails sont indiqués dans le Cahier des Spécifications Techniques (ST), pièce 4.

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est de **trois cent soixante-neuf millions six cent soixante-quinze (369 675 000) FCFA TTC.**

## 4. Participation et origine

La participation est ouverte à toutes les entreprises nationales spécialisées dans la fourniture et la mise en service des pièces dans le domaine naval.

Les entreprises peuvent soumissionner seules ou se constituer en groupement.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du PAD, Exercices 2022 et suivants, Code Tâche : 2102015.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** dans le compte **n° 33598860001-94** intitulé **“Compte Spécial CAS-ARMP”** ouvert dans toutes les Agences BICEC

**8. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **18/10/2022 à 12 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 02/09/2022 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX (02) EMBARCATIONS RAPIDES AVEC REMORQUES POUR LE PORT AUTONOME DE DOUALA.**

**« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**9. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution est de six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

**10. Cautionnement Provisoire**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances et figurant sur la liste constituant la pièce 09 du DAO, d'un montant de sept millions trois cent quatre-vingt mille (**7 380 000**) **FCFA**. Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

**11. Recevabilité des Offres**

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. De façon spécifique, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera automatiquement le rejet de l'offre

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des offres administratives, financières et techniques, aura lieu le **18/10/2022 à 13 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres

**13. Critères d'évaluation****Critères Eliminatoires :**

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce dans le dossier administratif ou dans les offres technique et financière après le délai de 48 heures ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou non authentiques ;
- Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif ;
- Etre sous le coup d'une suspension dans les Marchés Publics ;
- Dossier non conforme aux spécifications du RPAO ;
- Non-respect des quantités indiquées dans le Cahier de Spécifications Techniques ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Absence du fichier numérique des offres dans l'offre financière ;
- Avoir satisfait moins de 04 (OUI) sur 05 dans les critères essentiels ;
- Non-respect de l'une des caractéristiques majeures ci-après :
  - Matériel de construction ;
  - Principaux détails ;
  - Capacités ;
  - Performance.

**Critères Essentiels**

L'évaluation des offres s'effectuera de manière binaire et selon le cadre de notation suivant :

- Présentation générale des offres ;
- Respect des caractéristiques techniques de la fourniture ;
- Références ;
- Attestation de capacité financière.

Seules les offres des soumissionnaires ayant satisfait 04 (OUI) sur 05 dans les critères essentiels seront admises à l'évaluation financière.

**14. Attribution**

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins disante

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires concernant le présent dossier d'appel d'offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction du Dragage et de la Logistique Maritime du PAD. B.P 4020 Douala, Tél : +(237)233 42 01 33, Fax :+ (237)233 42 67 97.

**LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

*DOUALA le 2 Septembre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NGO'O Cyrus**

## HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**DECISION N°032/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°028/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 09 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION INFRASTRUCTURELLE ET MOBILIÈRE DU RESTAURANT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,**

**Vu** La Constitution.

**Vu** La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

**Vu** La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

**Vu** La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

**Vu** La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022, modifiée et complétée par l'ordonnance N°2022/001 du 02 juin 2022.

**Vu** Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

**Vu** Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

**Vu** Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

**Vu** Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

**Vu** La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne d Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

**Vu** La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022.

**Vu** La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.

**Vu** L'appel d'offres national ouvert N°028/AONO/HGD/CIPM/2022 du 09 Août 2022.

**Vu** La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 09 septembre 2022 portant proposition d'attribution.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

| Maître d'Ouvrage                                    | Entreprise attributaire                        | Montant TTC en F CFA | Délai   |
|-----------------------------------------------------|------------------------------------------------|----------------------|---------|
| Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala | <b>CISMETAL Sarl,</b><br><br>BP : 10131 Douala | 48 413 711           | 02 mois |

**Article 2.**-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*DOUALA le 12 Septembre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NAMME LUMA HENRY**

**COMMUNE DE MBANGASSINA**

**DECISION MUNICIPALE N°\_13\_/DM/C/MB/SG/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-MBNA/CIPM/2022 DU 10 MARS EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. LOT 1: TCHAMONGO, VOUNDOU, BIATANGANA, ENDIGUILI II, NGOKE I. LOT 2: BANTA, BADISSA, MBANGASSINA CHEFFERIE, BOURA I, TEATE, ENANGANA NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE,**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000263/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la commune de MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim, Région du Centre;

Vu l'arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement;

Vu La circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution de Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;

Considérant le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-MBNA/CIPM/2022 DU 10 mars EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. LOT 1: TCHAMONGO, VOUNDOU, BIATANGANA, ENDIGUILI II, NGOKE I. LOT 2: BANTA, BADISSA, MBANGASSINA CHEFFERIE, BOURA I, TEATE, ENANGANA NORD.

**D E C I D E :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les entrepreneurs ci-dessous cités sont retenus comme attributaires des Lettres Commandes relative au Dossier d'Appel d'Offres susmentionnée pour les montants et délai ci-après :

| LOTS | ARRONDISSEMENT | LOCALITES | SOUSSIONNAIRE | MONTANT TTC<br>(FCFA) | DELA |
|------|----------------|-----------|---------------|-----------------------|------|
|      |                |           |               |                       |      |

|   |             |                                                                                  |                                                                                                                                      |                                            |                             |
|---|-------------|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-----------------------------|
| 1 | MBANGASSINA | TCHAMONGO,<br>VOUNDOU,<br>BIATANGANA,<br>ENDIGUILI II, NGOKE I.                  | <b>AIR FORAGE</b><br><br><b>BP :30342 YAOUNDE</b><br><br><b>Tel :696 53 20 23</b>                                                    | <b>39 743 342</b>                          | 90 jours                    |
| 2 | MBANGASSINA | BANTA, BADISSA,<br>MBANGASSINA<br>CHEFFERIE, BOURA<br>I,TEATE, ENANGANA<br>NORD. | <i>MBANGASSINA le 12 Septembre 2022</i><br><br><b>BEBE TECHNOLOGY</b><br><br><b>BP :33204 YAOUNDE</b><br><br><b>Tel :656 238 600</b> | <b>43 916 758</b><br><b>MBOENE Bernard</b> | <i>Le MAIRE</i><br>90 jours |

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

**COMMUNE DE MBANGASSINA**

**DECISION MUNICIPALE N°\_12\_/DM/C/MBA/SG/CIPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°03/ AONO/C-MBNA/CIPM/2022 DU 09 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MONTAMA (LOT 1) ET D'ENANGANA (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE,**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000263/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la commune de MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim, Région du Centre;

Vu l'arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement;

Vu La circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution de Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;

Considérant le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°03/ AONO/C-MBNA/CIPM/2022 DU 09 mars 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MONTAMA (lot 1) ET D'ENANGANA (lot 2), DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.

**D E C I D E :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les entrepreneurs ci-dessous cités sont retenus comme attributaires des Lettres Commandes relative au Dossier d'Appel d'Offres susmentionnée pour les montants et délai ci-après :

| LOTS | ARRONDISSEMENT | LOCALITES | SOUSSIONNAIRE | MONTANT TTC<br>(FCFA) | DELAI |
|------|----------------|-----------|---------------|-----------------------|-------|
|      |                |           |               |                       |       |

|   |             |          |                                                                                                                                     |                   |           |
|---|-------------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------|
| 1 | MBANGASSINA | ENANGANA | <b>GMBT &amp; PARTNERS</b><br><br><b>BP :6536 YAOUNDE</b><br><br><b>Tel :678 18 29 69/</b><br><br><b>690 67 93 30</b>               | <b>48 305 271</b> | 150 jours |
| 2 | MBANGASSINA | MONTAMA  | <b>URD SARL</b><br><br><b>BP :7312 YAOUNDE</b><br><br><b>Tel :242 015 785/</b><br><br><b>654 832 269/</b><br><br><b>694 080 637</b> | <b>47 499 984</b> | 150 jours |

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /- MBANGASSINA le 12 Septembre 2022

Le MAIRE

**MBOENE Bernard**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 30/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 08/09/2022 POUR LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE (MOE) POUR LE SUIVI, LE CONTRÔLE QUALITÉ ET LA SURVEILLANCE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES CHAUSSÉES DES POSTES DE STATIONNEMENTS B2, C7, DE L'ESPLANADE DE L'AÉROGARE FRET CÔTÉ PISTE, ET DU BITUMAGE D'UNE PORTION DE LA ROUTE DHL- DOUAL'AIR – POOL PÉTROLIER DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
24131102.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans la perspective de garantir la qualité de l'exécution des travaux de réfection des chaussées des postes de stationnements B2, C7, de l'esplanade de l'aérogare fret côté piste et du bitumage d'une portion de la route DHL – Doual'air – Pool pétrolier de l'Aéroport International de Douala, suivant les normes et les règles de l'art en la matière, et dans les conditions de sûreté et de sécurité exigée, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la mission de suivi, contrôle qualité et de surveillance d'exécution desdits travaux.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent à :

la production d'un Plan d'actions de la Maîtrise d'œuvre pour l'exécution de la mission ;  
la vérification du dossier d'exécution des travaux au regard des normes, de l'ensemble des Documents Techniques Unifiés (DTU), et du CCTP du marché des travaux, en s'assurant aussi que l'étude complémentaire menée par l'entreprise pour la réalisation du dossier d'exécution n'est pas une simple reproduction par calquage ;  
l'ordonnancement, le Pilotage et la Coordination des actions rentrant dans l'exécution des travaux attendus, avec en amont la validation de l'ensemble du dossier d'exécution préparé par l'entreprise des travaux à cet effet ;  
la participation à la réception des travaux après leur achèvement.

**NB : Les détails sont contenus dans les termes de référence et le devis quantitatif et estimatif.**

### 1. Consistance des travaux objet de la présente maîtrise d'œuvre

Les travaux objet de la présente maîtrise d'œuvre portent sur :

la démolition des ouvrages avec nettoyage des surfaces après démolition et mise en dépôt des agrégats et toutes sujétions de réutilisation selon les indications du Maître d'Ouvrage. Il s'agit notamment de :

Enrobés sur chaussées ;

Béton armé ou non armé sur chaussées ou postes de stationnements avions et de certains ouvrages d'assainissement.

les terrassements (déblais, remblais et compactage en matériaux appropriés en GNT 0/150 et 0/31,5 après nivellement de l'arase des surfaces déblayés et purgés avec une portance minimale attendue sur la couche de forme 100MPa en s'assurant que 1,32/EV<sub>12</sub>) ;

la fourniture et mise en œuvre d'une couche d'accrochage à base d'émulsion cationique à raison de 300 gr/m<sup>2</sup> de bitume résiduel garantissant une étanchéification et un accrochage du support en GNT 0/31,5 et GB y compris toutes sujétions ;

la fourniture et mise en œuvre de la Grave bitume GB 0/20 sur une épaisseur de 10 cm, mise en œuvre selon les normes y compris toutes sujétions ;

la fourniture et mise en œuvre d'un béton bitumineux anti-K BB 0/14 sur une épaisseur de 6 cm, y compris toutes sujétions de mise en œuvre selon les normes ;

la fourniture et mise en œuvre d'un béton armé dosé à 450Kg/m<sup>3</sup> y compris toutes sujétions de coffrage ;

la réhabilitation des caniveaux d'assainissement ;

la construction des ouvrages d'assainissement en se raccordant au drain naturel existant ;

les travaux de marquage au sol et de signalisation y compris toutes sujétions de mise en œuvre.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations au vu du coût des travaux est d'environ **soixante-dix millions (70 000 000) F CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques ayant leur siège social en République du Cameroun et spécialisées dans le suivi et le contrôle qualité des travaux de chaussées aéronautiques et/ou Chaussées routières.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le Budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2022, ligne 24131102.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **10/10/2022 à 12 heures**, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 30/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 08/09/2022**

**POUR LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE (MOE) POUR LE SUIVI, LE CONTROLE QUALITE ET LA SURVEILLANCE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES CHAUSSEES DES POSTES DE STATIONNEMENTS B2, C7, DE L'ESPLANADE DE L'AEROGARE FRET COTE PISTE, ET DU BITUMAGE D'UNE PORTION DE LA ROUTE DHL- DOUAL'AIR – POOL PETROLIER DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **cinq (05)** dont quatre (04) mois pour la durée des travaux et un mois (01) mois pour l'élaboration du rapport final.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance, agréée par le ministère en charge des Finances, d'un montant **d'un million quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres**. La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°10.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **10/10/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

**14. Critères d'évaluation**

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

**Critères éliminatoires**

a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative page 25) ;

b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 27) ;

c) N'avoir pas en possession propre, le matériel de sondage avec unité d'acquisition automatique des données, à savoir :

- CPT U et essai pressiométrique ;

- Dispositif complet pour extraction de bitume suivant trois méthodes (Méthode de Rouen, Centrifugeuse et le Kumagawa).

d) Ne pas disposer en son sein d'un laboratoire agréé par le MINTP ou le LABOGENIE (Joindre dans le dossier administratif, l'agrément du laboratoire) ;

e) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier administratif) ;

f) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

g) Note technique inférieure à 80 points sur 100 pour la notation des critères essentiels ;

h) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;

i) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière.

**Critères essentiels**

1. **1. Références en prestations similaires : 10 pts ;**
2. **2. Personnel technique d'encadrement : 35 pts ;**
3. **3. Note méthodologique : 35pts ;**
4. **4. Moyens matériels et logistiques : 15 pts ;**
5. **5. Capacité financière : 01 pt ;**
6. **6. Preuves d'acceptation des conditions du marché : 02 pts**
7. **7. Présentation de l'offre : 02 pts.**

**Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.**

**15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Etudes et des Projets de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02, poste 414.**

**NB :** Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82;**
- Numéro vert CONAC : **1517.**

YAOUNDE le 6 Septembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## VILLE DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/CUY/CIPM/22 DU 08/09/2022 POUR  
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CURAGE DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le maire de la ville de Yaoundé, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de curage des ouvrages longitudinaux et transversaux dans la zone péricentrale de la ville de Yaoundé.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent :

- Le curage des ouvrages d'assainissement et des drains ;
- L'évacuation des déchets de curage ;

Le suivi permanent du bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement et des drains.

### 3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels par lot se présentent ainsi qu'il suit:

- Lot 1 : trente-neuf millions trois cent sept mille sept cent quatre-vingt-un (39 307 781) FCFA TTC ;
- Lot 2 : trente-neuf millions six cent soixante-quatorze mille quatre cent soixante-quinze (39 674 475) FCFA TTC ;
- Lot 3 : quarante millions cent vingt-quatre mille six cent quarante-quatre (40 124 644) FCFA TTC ;
- Lot 4 : quarante millions cinq cent mille deux cent quatre-vingt-un (40 500 281) FCFA TTC ;
- Lot 5 : quarante millions trois cent cinquante un mille deux cent dix-neuf (40 351 219) FCFA TTC.

### 4. Allotissement

Ces travaux sont répartis en cinq (05) lots comme suit :

- Lot 1 : Rond-point Febe, rue 1750 (nouvelle route bastos), intersection avenue du 27 aout 1940 avenue John Ngu Foncha ;
- Lot 2 : Boulevard OUA-carrefour Mvan, carrefour Tropicana- Mbog Abang carrefour Tropicana, route national n°02 (commissariat odza-borne 10 odza).
- Lot 3 : Rudolf Manga Bell, rue 3025, rue 3389 (pharmacie 7 collines-chapelle Elig effa) - rue 2700 (carrefour Elig effa/entrée citée verte), ancienne route de Douala - place des jeunes carrefour Evouna Bella ;
- Lot 4 : Rue Mballa Eloundem (rond-point Bastos-carrefour Nlongkak), rue Ateba Ebe, MRS Elig Edzoa, rue Tsoungui Oloa, rue 1895 et rue 5765 (feux Tongolo/entrée nord du palais), pénétrante nord (Messa Assi/Olembe), carrefour du palais-hôpital général ;
- Lot 5 : Place Kennedy, rue Marie Goker, avenue Monseigneur François Xavier Vogt, rue Mani Ewondo, rue Mani Ewondo rue Essono Ela, avenue Charles Atangana (place Ahmadou Ahidjo-olezoa), intersection dakar en haut en bas -derrière marche Nsam SOFAVIN.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise nationale spécialisée dans les travaux de curage et/ou les travaux de construction des petits ouvrages de génie civil.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercices 2022 et suivants, « Compte d'entretien des voiries ».

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel de ville de Yaoundé, porte 223, et la version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses suivantes: <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis dans le journal des marchés (JDM), Cameroon Tribune ou COLEPS.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert auprès des agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponibles aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## 9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en anglais ou en français.

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel de ville de Yaoundé au plus tard le **13/10/2022 à 13 heures** et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 020/AONO/CUY/CIPM/22 DU 08/09/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CURAGE DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT »**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **13/10/2022 à 13 heures précises**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de douze (12) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA par lot.

Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Cette caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'appel d'offres et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le mode de séparation des offres administrative, technique et financière.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, aura lieu le **13/10/2022 à 14 heures** dans les bâtiments abritant la CIPM, Rue Elig Belibi (Rue PADY).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

### 14. Critères d'évaluation

#### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- b) Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- c) Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- d) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des trois (03) dernières années ;
- e) Fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- f) n'avoir pas présenté des références dans des travaux de curage ou petits travaux de Génie civil (pose des buses, dalots, trottoirs, caniveaux, réceptacles pour bacs à ordures) au cours des cinq (05) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021) d'un montant cumulé au moins égale à vingt millions (20 000 000) FCFA TTC ;
- g) Plus d'un (01) critère essentiel non satisfaisant.

#### Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

- la qualité de la note méthodologique ;
- la qualité du personnel clé ;
- les moyens matériels.

### 15. Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera évaluée la moins disante.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé dès publication du présent avis. La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.coleps.cm>  
**N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.**

YAOUNDE le 8 Septembre 2022

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## COMMUNE DE MASSOCK

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU A  
NGOGMBOG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA  
MARITIME, REGION DU LITTORAL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
56 276414 505241

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 20202 le Maire de la Commune de Massok, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Massok, un Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence **pour les travaux de construction d'une adduction d'eau a Ngogmbog dans la Commune de Massok, Departement de la Sanaga Maritime, Region du Littoral.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Travaux preliminaire ;
- Construction et equipement du forage
- Equipement –developpement-essais de pompage;
- Pose pompe solaire et alimentation ;
- Reseau de refoulement ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt millions (20 000 000) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux seront constitués en seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement local , Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 56 276414 505241 .

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Massok, **BP 10 POUMA**, Tel : 697 25 97 44 dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Massok, Tel : 696 41 75 27 , dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **40.000 ( quarante milles )** Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de MASSOK.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés , au plus tard **le 07 Octobre 2022 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 012/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022  
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU A NGOGMBOG DANS LA COMMUNE  
DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Deux (02) mois** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **quatre cent mille (400 000) Francs CFA** pour toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis , et la spécificité du pli(administrative, technique ou financière)..

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07 Octobre 2022 à 12heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, dans **la salle n°1,batiment 5 de l'école Publique de Songmbengué .**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans un délai de 48 heures après ouverture des plis ,
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifié ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 70% des critères soit 14 critères sur 20 ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- L'absence de l'attestation de visite signé sur l'honneur .

### Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

## 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP : 10 POUMA, Tel : 696 411 75 27.

### Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

*MASSOCK le 12 Septembre 2022*

*Le MAIRE*

**BATOUM BATOUM Robert**

# AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONCONSULTATION N° 02/DC/ADC/CIPM/2022  
DU 12/09/2022 POUR L'AMENAGEMENT DES CONTENEURS POUR L'ARCHIVAGE DES DOCUMENTS A  
LA SOCIETE AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

## **FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour l'aménagement des conteneurs pour l'archivage des documents.

## **2. Consistance des prestations**

Les prestations objet de la présente consultation consistent en :

- l'aménagement de trois (03) conteneurs de quarante (40) pieds par la fourniture et l'installation d'étagères métalliques en acier soudé (l = 2 m ; p = 0,5 m ; h = 2 m) pour l'archivage des documents ;
- la fourniture d'échelles en deux (02) montants de tube carré en acier de 50 x 50 x 1,5 ;
- la fourniture de traverses et barreaux intermédiaires en tube carré en acier de 30 x 30 x 1,5 le mode de fixation entre le montant et les traverses est par soudure complète ;
- la fourniture et installation de plaque de pieds d'échelle de 10 x 20 cm<sup>2</sup> en tpn 50/10 y compris les boulons de fixation avec coquille d'expansion ;
- fourniture et pose d'une peinture antioxydant de type sigma ou équivalent ;
- fourniture et pose d'une peinture de finition de type ral ou équivalent. le choix de la couleur a définir par le maître d'ouvrage.

## **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est d'environ **quinze millions (15 000 000) Francs CFA TTC.**

## **4. Participation et origine**

La présente Consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun et spécialisées dans les travaux de construction métallique.

## **5. Financement**

Les prestations, objet de la présente consultation, seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2022, Ligne 23800007.

## **6. Consultation du Dossier**

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

**7. Acquisition du Dossier**

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, **Tél. 222 23 36 02**, postes **359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP » ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbé, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

**8. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le **11/10/2022 à 12 heures précises** et devra porter la mention :

**CONSULTATION N° 02/DC/ADC/CIPM/2022 DU 12/ 09/2022**

**POUR L'AMENAGEMENT DES CONTENEURS POUR L'ARCHIVAGE DES DOCUMENTS A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**9. Delai de Livraison**

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les prestations soient exécutées dans un délai de **deux (02) mois**. Toutefois, le soumissionnaire retenu peut proposer un délai inférieur à celui fixé par la Demande de Consultation.

**10. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) Francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances. Le délai de validité de cette caution devra être de **quatre vingt dix (90) jours**.

Par ailleurs, l'absence de l'une des pièces administratives ci-dessous entraînera le rejet de l'offre :

- Attestation de non faillite ;
- Attestation pour soumission de la CNPS ;
- Attestation de non exclusion des marchés publics de l'ARMP ;
- Caution de soumission ;
- Attestation de non redevance ;
- Carte de contribuable ou attestation d'immatriculation ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Reçu de paiement des frais d'achat du dossier de consultation ;
- Fiche technique des fournitures.

**11. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres aura lieu le **11/10/2022 à 13 heures précises** dans la salle de réunions de la commission Interne de passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalens, **porte 1103**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

**12. Attribution**

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

**13. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à compter de la date limite de dépôt.

**14. Renseignements Complémentaires**

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Approvisionnements de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, poste 330.**

**NB :** Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;**
- Numéro vert CONAC : **1517.**

*YAOUNDE le 7 Septembre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS DE CONSULTATION N° 02/AC/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 09/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE  
POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE  
BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET DE  
FONCTIONNEMENT DU MINEDUB, RESSOURCES TRANSFÉRÉES À LA COMMUNE DE BONALÉA**

**FINANCEMENT**  
**BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'Etat, Exercice 2022, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa commune, un Avis de Consultation pour la fourniture du paquet minimum des écoles publiques de la commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent la fourniture du paquet minimum des écoles publiques de la Commune conformément aux spécifications techniques.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **7 271 750 (sept millions deux cent soixante onze sept cent cinquante) francs CFA.**

### 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. **Toutefois, les entreprises ayant été éliminées pour faux lors de précédentes consultations ou ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.**

### 5. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget de fonctionnement du MINEDUB, ressources transférées à la Commune de Bonaléa, Exercice 2022.

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55, dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **15 000 (Quinze mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Souza.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (Recette Municipale de Souza), au plus tard le **09/10/2022 à 12 heures** (heure limite) et devra porter la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION N° 02 /AC/C-BONALEA/CIPM/2022 DU 09/09/2022  
POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BONALEA,  
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai de livraison des prestations objet de la présente consultation est de **un (01) mois calendaire** à la Mairie de Bonaléa.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **145 435 (Cent quarante cinq mille quatre cent trente cinq) francs CFA** délivrée par une Banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère des Finances.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier de Demande Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **06/10/2022 à 13 heures** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Mairie de Bonaléa (Recette Municipale de Souza).

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de leurs offres.

## 12. Critères d'évaluation

Principaux critères d'évaluation

### a) Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce dans l'offre ;
2. Usage de faux documents ou de documents scannés ;
3. Note inférieure à 16/20.

### b) Critères essentiels

1. Situation financière ;
2. Expérience (références) ;
3. Présentation de l'offre.

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation et qui présentera l'offre financière évaluée la moins disante.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55.

***Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.***

*BONALEA le 9 Septembre 2022*

*Le MAIRE*

***MPOCKO Ernest***

## COMMUNE DE MASSOCK

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE A LA MAIRIE DE MASSOK ,  
COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU, REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DE LA SANAGA  
MARITIME, REGION DU LITTORAL .**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Massok, Maitre d'ouvrage , lance pour le compte de la Commune de Massok, un appel d'offre national ouvert , **pour l'acquisition d'un camion benne à la mairie de Massok, Commune de Massok Songloulou , Département de la Sanaga maritime, Région du littoral.**

### 2. Consistance des prestations

Il consiste à acquérir une niveleuse dont les caractéristiques sont détaillées dans le descriptif de la fourniture.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante cinq millions **(57 000 000) Francs CFA soit cinquante cinq millions( 55 000 000) FCFA financement BIP et deux millions (2 000 000) FCFA financement fonds propres de la Commune .**

### 4. Allotissement

Les fournitures seront constituées seront **en un(01) lot .**

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offre sont financés par le Budget conjoint du MINDDEVEL et de la Commune de Massok .

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés de la Maire de la Mairie de Massok, **BP 10 POUMA**, Tel : 696 41 75 27 dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés , Tel : 696 41 75 27 , dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **70.000 (Soixante dix mille ) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de MASSOK.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies , devra parvenir au Service des Marchés , au plus tard le **07 Octobre 2022 à 11heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 010/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022  
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE A LA MAIRIE DE MASSOK, COMMUNE DE MASSOCK  
SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage objet du présent Appel d'Offres est d'un **(01) mois** soit 30 jours à compter de la notification de l'ordre de service de livrer la fourniture.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **un million cent quarante mille francs CFA(1 140 000)** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis , et la spécificité du pli(administrative, technique ou financière)..

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 07 Octobre 2022 à 12 heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, dans la salle n°1 , bâtiment 5 de l'Ecole Publique de Songmbengué .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

#### 14. Critères d'évaluation

En plus de la vérification de la régularité administrative des Dossiers administratifs, il sera procédé à l'évaluation des offres technico-financières.

La vérification de la régularité administrative consiste à s'assurer que les pièces administratives sont complètes, authentiques et valides sous peine d'élimination du soumissionnaire concerné.

Pour l'évaluation technique, une grille a été prévue à cet effet et fait l'objet de la Pièce N° 12 du Dao.

##### **Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires se présentent comme suit :

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme à déposer après 48heures de l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Offre ne remplissant pas l'une des conditions portant sur: Les caractéristiques mécaniques du moteur : WEICHAH 615.34-340 CH – 9726cc- Diesel-Euro 2, Six cylindres en ligne, injection directe, turbo intercooler
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Offre inférieure à 70% des sous-critères essentiels ;
- Absence de la disponibilité des pièces de rechange ;

##### **Critères essentiels**

- Les références du soumissionnaire .
- Note méthodologie ;

#### 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

#### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

#### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP : 10 POUMA, Tel : 696 41 75 27.

##### **Lutte contre la corruption**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

*MASSOCK le 12 Septembre 2022*

*Le MAIRE*

**BATOUM BATOUM Robert**

## COMMUNE DE MASSOCK

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES ZONES NECESSITEUSES DANS LA COMMUNE DE MASSOCK : CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE SONG KOLLO, COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
56 326414505241

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Massok, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Massok, un Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence **pour les travaux d'électrification des zones necessiteuses ( construction d'une mini centrale solaire dans la localité de song kollo, Commune de Massock songloulou, Departement de la Sanaga Maritime, Region du Littoral.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux d'installation des systèmes de production d'énergie solaire pour l'électrification rurale de la localité, consistent à:

- Travaux préliminaires
- Centrale solaire photovoltaïque off grid 26 kWc
- Réseau de distribution BT en 4x25 mm²,
- Prestations diverses

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quatre vingt dix millions huit cinquante huit mille (90 858 000 )Francs CFA .**

### 4. Allotissement

Les travaux seront constitués en un seul lot .

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans le domaine d'électrification .

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'eau et de l'énergie **sur la ligne d'imputation N°56 326414505241** , Exercice 2022 .

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés de la Mairie de Massok, **BP 10 POUMA** , Tel : 696 41 75 27 dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Massok, Tel : 696 41 75 27 , dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100 000 ( Cent milles )** Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de MASSOK.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marché , au plus tard le **07 Octobre 2022 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 011/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022  
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LES TRAVAUX D'ELECTRICIFICATION DES ZONES NECESSITEUSES DANS LA COMMUNE DE MASSOK  
: CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE SONG KOLLO,  
ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU  
LITTORAL**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **deux(02) mois** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **Un million huit cent dix mille cent soixante francs CFA(1 817 160)** pour toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis , et la spécificité du pli(administrative, technique ou financière)..

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07 Octobre 2022 à 12 heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, dans la salle N°01 du Batiment 5 de l'Ecole Publique de Songmbengué .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence d'au moins d'une référence de plus de 40 000 000 FCFA sur les centrales solaires ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :
  - Lettre de soumission ;
  - D'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
    - Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
    - Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
    - Absence de l'attestation de visite du site ;
    - Offre Technique incomplète pour absence de :
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- De la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
  - Note technique inférieur à 70% suite à l'évaluation des offres .

### Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de la Consultation.

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Présentation générale de l'offre
- Références de l'entreprise
- Méthodologie
- Moyens humains
- Moyens matériels
- Spécifications techniques des équipements : Fiches techniques
- Capacité financière
- Visite du site

## 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP : 10 POUMA, Tel : 696 41 75 27.

### Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MASSOCK le 12 Septembre 2022

Le MAIRE

**BATOUM BATOUM Robert**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**DECISION N°08046/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/GT DU 08/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°18/22/DCO/SDCC/CIPM DU 02/08/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PEINTURES POUR SERIGRAPHIE SECURITE ET ENVIRONNEMENT A LA SODECOTON.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON**

**Vu** L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

**Vu** la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

**Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;

**Vu** la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

**Vu** la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

**Vu** la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

**Considérant** Le Dossier de Cotation N°18/22/DCO/SDCC/CIPM du 02/08/2022 pour la fourniture d'un lot de peintures pour sérigraphie sécurité et environnement à la SODECOTON;

**Considérant** La Lettre N°094/22/SDCC/CIPM du 26 Août 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON;

**DECIDE :**

**Article 1er:** La Société TISAP ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

| LOT    | SOUSSIONNAIRE          | MONTANT TTC EN<br>FCFA | DELAI D'EXECUTION                                                                         |
|--------|------------------------|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Unique | TISAP BP: 4 120 DOUALA | 41 545 508             | 90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations. |

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



## CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/DC/RO/PCR/CIPM-AG/2022 DU 02 SEPT 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UNE RADIOGRAPHIE A L'HOPITAL DE DISTRICT DE BAMENDJOU, DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Ouest à Bafoussam, Autorité Contractante, lance une demande de cotation relative à L'ACQUISITION D'UNE RADIOGRAPHIE A L'HOPITAL DE DISTRICT DE BAMENDJOU, DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente offre comprennent :

- L'équipement à rayon x numérique de diagnostic médical 500MA livré avec tous ces accessoires et toutes ses composantes prêtes à l'utilisation ;
- L'installation et test de fonctionnalité

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de 40 000 000 (quarante millions) francs CFA

### 4. Participation et origine

La présente demande de cotation est réservée aux sociétés dont l'expérience et l'expertise sont avérées respectivement dans la fourniture de matériels et mobiliers de bureau et la fourniture et l'installation du matériel médical.

### 5. Financement

Les travaux objet de la présente demande de cotation sont financés par le Budget de la Région de l'Ouest, Exercice 2022.

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au siège du Conseil Régional de l'Ouest à Bafoussam dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être retirée aux heures ouvrables dès publication du présent avis au Conseil Régional de l'Ouest sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette des finances de la Région de l'Ouest, d'une somme non remboursable de cinquante sept (57 000) francs CFA.

**8. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Président du Conseil Régional de l'Ouest au plus tard le **28 SEPTEMBRE 2022 à 9 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/DC/RO/PCR/CIPM-AG/2022 DU 02 SEPT 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UNE RADIOGRAPHIE A L'HOPITAL DE DISTRICT DE BAMENDJOU, DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX. (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) ».**

**9. Delai de Livraison**

Dans tous les cas, le délai de livraison ne devra pas excéder (deux 02) mois après la notification de l'ordre de service prescrivant le début d'exécution de ce marché.

**10. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation et d'un montant de 800 000 (huit cent mille) francs CFA, délivrée par une institution financière agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

**11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le sei-vice émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet etc.) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**NB : toutes offres parvenues postérieurement aux heures et dates prescrites dans le DC seront tout simplement rejetées.**

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'évaluation des pièces administratives, des offres techniques et financières auront lieu le 28 SEPTEMBRE 2022 à 10 heures par la Commission interne de Passation des Marchés du Conseil Régional de l'Ouest.

**13. Critères d'évaluation****1 Critères éliminatoires**

- i. Figurer sur la liste publiée par l'ARMP des entreprises suspendues de la commande publique ;
- ii. Pièce du Dossier Administratif absente ou non conforme à l'Ouverture des Plis et non régularisées dans les 48 heures ;
- iii. Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, pièces falsifiées ;
- iv. Non-respect des modèles et prescription du DAO ;
- v. Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- vi. Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
- vii. Absence de la caution de soumission ;
- viii. Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun projet au cours des 03 dernières années ;
- ix. Absence de capacité financière d'un montant au moins égal au tiers du montant prévisionnel ;
- x. Avoir un projet de l'année 2021 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;

**2 Critères essentiels**

- i) Présentation de l'offre ;
- ii) Références du fournisseur ;
- iii) Modalités de livraison ;

**14. Attribution**

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché ou la lettre de commande au soumissionnaire qui présentera une offre administrative conforme, qui sera techniquement qualifié et financièrement évaluée la moins disante.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Région de l'Ouest, BP : 1112 Bafoussam.

*BAFOUSSAM le 2 Septembre 2022*

*Le PRÉSIDENT*

***FOCKA FOCKA Jules Hilaire***

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**DECISION N° 08042/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/GT DU 08/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°072/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MOTEURS RÉDUCTEURS ET DE POMPES CENTRIFUGES POUR LES USINES D'ÉGRENAGE DE LA SODECOTON.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON**

**Vu** L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

**Vu** la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

**Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;

**Vu** la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

**Vu** la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

**Vu** la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

**Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°072/22/AOIO/SDCC/CIPM du 15/03/2022 pour la fourniture de deux (02) lots de moteurs réducteurs et de pompes centrifuges pour les usines d'égrenage de la SODECOTON ;

**Considérant** La Lettre N°095/22/SDCC/CIPM du 26 Août 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON;

**DECIDE :**

**Article 1er:** Les soumissionnaires ci-après cités, sont retenus comme adjudicataires des lettrescommande relatives à la consultation susmentionnée :

| LOT | SOUSSIONNAIRE                             | MONTANT TTC EN FCFA | DELAI D'EXECUTION                                                                                              |
|-----|-------------------------------------------|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1   | APPRO & SERVICES<br><br>BP: 15 346 DOUALA | 37 689 320          | 80 jours ù compter de la<br><br>notification de l'ordre de<br><br>service de commencer les<br><br>prestations. |
| 2   | RW KING BP: 4 022<br><br>DOUALA           | 37 689 320          | 90 jours à compter de la<br><br>notification de l'ordre de<br><br>service de commencer les<br><br>prestations. |

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 084/22/AONO/SDCC/CIPM DU08/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 10 000 000 DE BOUCHONS CAP TO CAP A LA SODECOTON**

**FINANCEMENT**  
**BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un lot de **10 000 000** de bouchons CAP to CAP à la SODECOTON.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture d'un lot de **10 000 000** de bouchons CAP to CAP à la SODECOTON.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **125 000 000 FCFA**.

## 4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

## 6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2022.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80; E-mail : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm); fax: 222-27-20-68; à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03; dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E-mail : [sodecoton\(a\)sodecoton.cm](mailto:sodecoton(a)sodecoton.cm); fax: 222-27-20-68; à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis; contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 (cent cinquante mille) FCFA** payable sur le compte n°**97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte d'Affectation Spécial**" (CAS ARMP) ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale; Douala Bonanjo; Buéa, EbolowB; Dschang; Ngaoundéré; Maroua, Limbé; Bafoussam; Bamenda; Garoua; et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier; le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise; le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

**9. Remises des offres**

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 04/10/2022 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 084/22/AONO/SDCC/CIPM DU  
08/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 10 000 000 DE BOUCHONS CAP TO CAP A LA  
SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**10. Delai de Livraison**

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu Magasin transit de la SODECOTON à Garoua II dans un délai de **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, d'un montant égal à **2 500 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celle dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

**L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.**

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 04/10/2022 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou **s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

**14. Critères d'évaluation**

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

**Critères éliminatoires :**

Il s'agit notamment :

- 1 - De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé;
- 2 - De l'absence, le cas échéant, d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré
- 3 - De l'absence de la caution de soumission ;
- 4 - Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5 - De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant
- 6 - De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

|                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------|
| - Application : pour fermeture des bouteilles du DIAMAOR                |
| - Poids : 1,75 à 2,0 g/capsule                                          |
| - Bouchons à enfoncer CAP TO CAP en polyéthylène avec bande d'arrachage |

|                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------|
| - Couleur : vert jardin                                                               |
| - Dimensions : Col 21/29                                                              |
| - Hauteur : II, 5 mm à 15 mm                                                          |
| - Fourniture de 10 échantillons au moins                                              |
| - Conditionnement : en cartons de 3 000 à 6 000 capsules au plus sous sacs plastiques |

7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;  
 8 Non-respect de deux (02) critères essentiels ;  
 9 De la non-conformité du modèle de soumission ;  
 10 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.  
 En substance, ces critères sont résumés comme suit :

- Critère n°1A : conformité des pièces du dossier administratif ;
- Critère n°1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture cidessus

indiquées ainsi que dans la pièce N° 5 du présent DAO ;

- Critère n°1C : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et

le respect du modèle de soumission.

### **Critères essentiels**

- Critère n°2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur

agréé comptant pour 30 %, étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original

- Critère n°28 ; références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison

de fournitures similaires (Intrants des huileries) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

- Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.
- Critère n°2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au

moins égale à **62 500 000 FCFA** comptant pour 15 % ;

- Critère n°2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2021, 2020 et 2019 au moins égal à 125 000 000 FCFA ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % sera requis pour être retenu pour l'étape suivante.

### **Evaluation des offres financières**

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin huilerie Garoua.

## **15. Attribution**

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.



**16. Durée Validité des Offres**

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

*GAROUA le 8 Septembre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOURRAIN Henri Pierre***

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- |                                      |                 |
|--------------------------------------|-----------------|
| <input type="checkbox"/> Annuel      | 49.000 FCFA TTC |
| <input type="checkbox"/> Semestriel  | 25.000 FCFA TTC |
| <input type="checkbox"/> Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| <input type="checkbox"/> Mensuel     | 10.000 FCFA TTC |

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



**www.armac.com**



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**